

COMMUNIQUÉ

RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DE RADIO-CANADA

Santé financière du Régime

Le Régime de retraite de Radio-Canada tient le coup, malgré la volatilité des marchés liée à la COVID-19, et conserve des assises financières solides.

Le Régime de retraite de Radio-Canada affichait un excédent de capitalisation selon le principe de la continuité de l'exploitation de 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2020, en baisse de 574 millions depuis le début de l'exercice. Son coefficient de capitalisation selon le principe de la continuité se chiffrait à 142,2 % à la fin du trimestre, marquant une diminution de 11,2 % depuis le début de l'exercice.

La situation de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité (dans l'hypothèse d'une liquidation) a fléchi de 680 millions de dollars depuis le début de l'exercice, avec l'enregistrement d'un déficit de 451 millions au 31 mars 2020. Le coefficient de capitalisation du Régime selon le principe de la solvabilité était de 94,3 % au 31 mars 2020, en baisse de 8,6 % durant l'exercice.



Mise à jour concernant la COVID-19 : message aux participants

Nous sommes conscients que la récente volatilité des marchés constitue une source d'inquiétude pour beaucoup de gens et tenons à faire le point pour rassurer nos participants à propos de la sécurité de leurs prestations. Vos prestations sont calculées à l'aide d'une formule de calcul déterminée et ne dépendent pas des rendements à court terme des marchés. Il ne faut pas oublier que les régimes de retraite à prestations déterminées répondent à une optique à long terme et que la pérennité du Régime n'est pas tributaire de la tenue des marchés dans une année donnée.

Les marchés ont entamé une forte remontée en avril, de sorte que l'excédent de capitalisation du Régime selon le principe de la continuité a augmenté, pour se hisser à 2,7 milliards de dollars, ce qui correspond à un coefficient de capitalisation de 152,3 %. Le déficit de capitalisation selon le principe de la solvabilité a quant à lui diminué, pour s'établir à 141 millions de dollars, ce qui représente un coefficient de capitalisation de 98,3 %. Nous demeurons résolu à assurer une gestion et une surveillance prudentes des placements, en vue d'une réussite à long terme. Les participants n'ont rien à craindre : leurs prestations sont en sécurité.

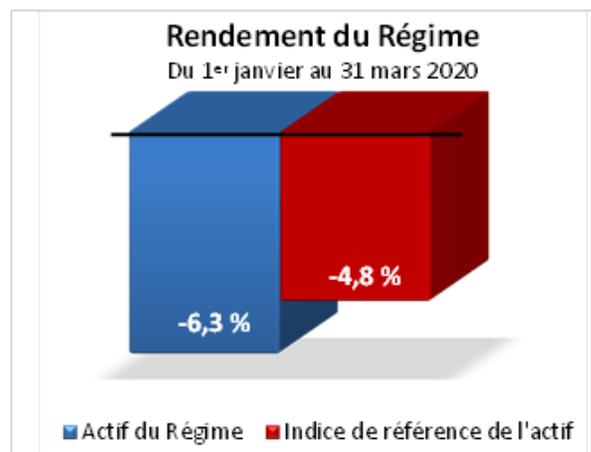
	31 mars 2020	31 décembre 2019
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS	7 471 millions de dollars	8 023 millions de dollars
Excédent de capitalisation, selon le principe de la continuité de l'exploitation	2 218 millions de dollars	2 792 millions de dollars
Excédent (déficit) de capitalisation, selon le principe de la solvabilité	(451) millions de dollars	229 millions de dollars
Nombre de rentes versées	10 025	10 021
Nombre de participants actifs au régime	7 463	7 459

Rendement financier (non audité)

Le Régime détenait un actif net de 7,47 milliards de dollars au 31 mars 2020, une baisse de 552 millions durant le trimestre. Cette diminution découle du fléchissement des marchés boursiers mondiaux des suites de la pandémie de la COVID-19 qui sévit dans le monde.

Le Régime de retraite a affiché un rendement de -6,32 % au premier trimestre, qui est inférieur à celui de l'indice de référence de l'actif (-4,83 %). Le rendement annualisé du Régime sur quatre ans, soit 7,26 %, surpasse celui de l'indice de référence de l'actif (6,33 %).

Étant parvenu à maturité, le Régime a versé au premier trimestre de 2020 des prestations de 78 millions de dollars aux retraités et perçu des cotisations de 26 millions de dollars de CBC/Radio-Canada et des employés.



Stratégie de placement

La stratégie de placement en fonction du passif a continué de produire de bons résultats. La stratégie vise à dégager des revenus d'investissement qui correspondent à la croissance des obligations au titre des prestations de retraite du Régime à long terme. Cette approche a pour effet de stabiliser la position de capitalisation et d'assurer la sécurité des prestations. Même si le rendement peut varier d'une année à l'autre, le Régime maintient son engagement à l'égard de sa stratégie de placement en fonction du passif.

Services aux participants

La cote de satisfaction générale des participants au Régime à l'égard des services d'administration des prestations s'élève à 91 % pour le premier trimestre de 2020. Ce résultat provient d'un sondage auprès des participants qui ont appelé le Centre d'administration des pensions. Le Régime s'efforce d'assurer des services d'administration des prestations de grande qualité, selon le meilleur rapport coût-efficacité.



Nous cherchons constamment des moyens d'améliorer la rapidité de publication des communications destinées aux participants et de réduire les charges administratives du Régime. Si vous êtes à la retraite et préférez recevoir par courriel les prochaines communications, comme le bulletin Info-Retraite et les faits saillants du Rapport annuel du Régime de retraite de Radio-Canada, envoyez un courriel avec vos directives au Service de la paie des retraités de Radio-Canada à pension@cbc.ca.

Gouvernance

L'une des principales responsabilités du Conseil de fiducie consiste à surveiller les placements de la Caisse de retraite. Le Conseil a tenu une réunion en mai avec l'équipe de gestion des placements pour passer en revue le rendement de la Caisse au premier trimestre et les perspectives du marché. Le Conseil reconnaît que la stratégie de placement du Régime repose sur une approche à long terme et que les fluctuations du marché n'ont pas d'incidence importante sur la capacité du Régime à fournir des prestations fiables aux participants.

Il est maintenant possible de consulter le **Rapport annuel 2019 du Régime de retraite de Radio-Canada – Poser les bases de votre avenir** à l'adresse suivante : <http://cbc-radio-canada-pension.ca/fr/publications/annual-reports/>.

Un résumé du Plan stratégique de la période 2015-2020 et de son état d'avancement figure à la page suivante.

Un glossaire des termes courants liés aux rentes de retraite se trouve à cbc-radio-canada-pension.ca/fr/help/glossary-of-terms (c.-à-d. sous l'onglet « Aide » du site web du Régime).

Le bulletin d'information Communiqué est un rapport trimestriel du Conseil de fiducie de la Caisse de retraite de Radio-Canada destiné aux participants du Régime. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime et ses activités, veuillez visiter le site web du Conseil de fiducie au cbc-radio-canada-pension.ca/fr/.

Nous assurons la sécurité des prestations

DEPUIS CINQUANTE ANS... ET POUR LONGTEMPS ENCORE



✓ Atteint
 ⋯ En cours / Prévus
 ✗ Inachevé

BUTS STRATÉGIQUES	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS (IRC) au 31 mars 2020	MODE	ACTIVITÉS DE 2020 au 31 mars 2020	MODE	RÉSULTATS ESCOMPTÉS D'ICI 2020
<p>1 Dégager des rendements nets ajustés au risque suffisants pour assurer la viabilité financière et les besoins de liquidité du Régime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le rendement de la Caisse sur 4 ans est supérieur de 0,50 % au rendement de référence. Le rendement de la Caisse sur 4 ans est égal ou supérieur au rendement actuariel exigé. La volatilité de l'excédent à risque respecte les attentes en matière de tolérance aux risques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Investir de manière à atteindre les principaux objectifs de rendement de la Caisse. Mettre en œuvre les modifications apportées à la composition de l'actif pour 2020. Mettre en œuvre la nouvelle structure de l'actif. Élargir l'évaluation des risques relatifs aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) auxquels le Régime est exposé. Évaluer de nouvelles possibilités et approches de placement. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ⋯ ⋯ ⋯ ⋯ 	<ul style="list-style-type: none"> Le Régime est entièrement capitalisé. 
<p>2 Assurer la prestation rentable et en temps opportun de services d'administration des prestations conformément au texte du Régime.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Verser les prestations à temps. Obtenir des résultats de 80 % ou plus au sondage sur l'expérience des participants Assurer la prestation de services d'administration des prestations en respectant les cibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Gérer et surveiller la prestation des services d'administration des pensions en fonction des ententes sur les niveaux de service (ENS). Gérer et surveiller la prestation des services de paie des retraités par CBC/Radio-Canada en fonction des ENS. Achever la mise à niveau du site web du CAP afin d'améliorer la fonctionnalité et l'expérience des participants. 	<ul style="list-style-type: none"> ⋯ ✓ ⋯ 	<ul style="list-style-type: none"> Les niveaux de service sont conformes à des attentes réalisables. L'utilisation accrue du site web par les participants engendre une réduction des charges administratives. 
<p>3 Communiquer efficacement avec les participants et les parties intéressées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer chaque année la relation avec le promoteur. Présenter aux participants des communications complètes, claires et dans les délais impartis. 	<ul style="list-style-type: none"> ⋯ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie de communication relative au lancement du site web afin de promouvoir l'utilisation du nouveau site web du CAP auprès des participants. Renforcer la capacité à communiquer par voie électronique avec les participants du Régime. Faire des présentations annuelles devant les parties intéressées. Examiner les réunions entre le promoteur et le Régime de retraite afin de cerner les améliorations possibles. 	<ul style="list-style-type: none"> ⋯ ⋯ ⋯ ⋯ 	<ul style="list-style-type: none"> Une approche de communication modernisée. Des mécanismes plus officiels d'échanges collaboratifs avec le promoteur sont en place. 
<p>4 Maintenir en place des structures efficaces de gouvernance et d'organisation qui répondent aux obligations fiduciaires et aux exigences opérationnelles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaire aux exigences réglementaires de l'organisation. Obtenir une opinion sans réserve des vérificateurs, ne prévoyant pas de retraitement important. Les réunions et les formations des fiduciaires sont jugées bonnes ou obtiennent une cote supérieure. Coûts égaux ou inférieurs à la valeur de référence. Résultats satisfaisants dans les autoévaluations des fiduciaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ⋯ ⋯ 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un nouveau Plan stratégique pour la période 2021 à 2025. Mener l'évaluation actuarielle de 2019 dans les délais prescrits. Effectuer un examen du cadre d'expression d'assurance pour évaluer le processus d'autoévaluation des mesures de contrôle du Régime. Procéder à la mise à jour bisannuelle du Registre des risques. Mener un examen annuel du plan de relève. Fonctionner sans interruption pendant la pandémie de COVID 19. 	<ul style="list-style-type: none"> ⋯ ✓ ⋯ ⋯ ✓ ⋯ 	<ul style="list-style-type: none"> L'organisation dispose de suffisamment de ressources et compte sur des fiduciaires et une équipe de direction qui ont les compétences requises pour la gérer dans l'avenir. 
<p>5 Être une organisation d'apprentissage continu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Offrir souvent des occasions de formation continue. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir une orientation aux nouveaux fiduciaires. Offrir aux fiduciaires des occasions de formation continue. Offrir des occasions de formation et de perfectionnement professionnel aux employés. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> Une organisation capable d'adaptation qui est prête à évaluer d'autres pratiques et philosophies innovantes, y compris l'examen continu de la stratégie de placement en fonction du passif. 